

CIKELA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°72, Septembre 2012



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

SOMMAIRE

- Point de la mise en œuvre de la Ligne de Financement et de Modernisation Agricole (LFMA) du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM) ;
- L'APCAM et la CNOP vers une vision commune en faveur du producteur Agricole.

Point de la mise en œuvre de la Ligne de Financement et de Modernisation Agricole (LFMA) du PAPAM.

Le précédent numéro de Cikela a fait une présentation générale de la Ligne de Financement et de Modernisation Agricole du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM). La présente se propose de faire le point de sa mise en œuvre.

En effet, le mécanisme de mise en œuvre de la LFMA est basé sur les cadres de concertations.

Les cadres de concertation sont des espaces au niveau des cercles, des régions et au niveau national où des producteurs organisés ou non (Exploitations Agricoles, Organisations Professionnelles Agricoles et faitières) peuvent traiter des questions de renforcement des capacités, d'organisation, de structuration et d'investissement qui les préoccupent au sein de leurs filières respectives pour accroître la productivité Agricole au Mali.

Les cadres de concertations sont constitués par les représentants des principales filières organisées à l'échelle locale, régionale ou

nationale et selon les systèmes de production ciblés par le PAPAM.

Chaque cadre de concertation comprend les représentants des femmes rurales et des jeunes ruraux.

Les représentants des services techniques du secteur du développement rural et des institutions de financement (Banques, Institutions de Micro-Finance) participent aux rencontres comme observateurs.

Ainsi, au niveau de chaque cercle est tenu le CLCE (Cadre Local de Concertation et d'Echange), au niveau de la région le Cadre Régional de Concertation et d'Echanges (CRCE) et au niveau national le Cadre National de Concertation et d'Echanges (CNCE).

En décembre 2011, le processus de mise en place des cadres de concertation a été bouclé sur l'ensemble du territoire national.

Avec les événements du 22 mars 2012, les interventions des Partenaires Techniques et Financiers dont la Banque Mondiale ont été suspendues.

Depuis, l'APCAM a animé une série de rencontres avec l'ensemble des acteurs du projet (Profession Agricole, Services Techniques, Unité de Gestion du PAPAM) pour harmoniser les points de vue sur les outils de préparation et le mécanisme de financement des sous-projets. Ces rencontres ont été sanctionnées par une recommandation forte portant sur la formation et l'information des acteurs à la base sur ces outils.

C'est ainsi que du 22 août au 07 septembre 2012, deux (2) équipes conjointes APCAM/ Gestion du PAPAM se sont rendues dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako.

Ces missions avaient pour objectifs de :

- 1) Informer les membres des cadres de concertation et les prestataires sur les objectifs, les stratégies, les systèmes et bassins de production cibles du Projet ;
- 2) Echanger sur les cadres de concertation et les prestataires : objet, composition, missions, attributions, modalités de fonctionnement ;
- 3) Informer les membres des cadres de concertation et les services des prestataires sur la vision, les principes directeurs, les acteurs et les étapes de mise en œuvre de la Ligne de Financement et de modernisation Agricole ;
- 4) Informer les membres des cadres de concertation et les prestataires sur les objets de financement, les bénéficiaires des sous-projets, les types de sous-projets et les critères d'éligibilité des sous-projets ;
- 5) Former les membres des cadres de concertation et les prestataires sur les outils d'analyse et de sélection des sous-projets (canevas, grille d'analyse, conventions et contrats de services) ;

Dans chacune des régions, les missions ont animé une formation de deux jours du Cadre Régional de Concertation et d'Echanges (CRCE) et une formation de deux jours de trente (30) prestataires de services

Ces formations se sont articulées sur les communications suivantes :

les constats et recommandations de l'analyse des sous-projets ;

le Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM) ;

la ligne de Financement de la Modernisation Agricole (LFMA) ;

les Cadres de Concertation et d'Echanges ;

les outils de préparation et d'analyse des sous projets, à savoir :

- Fiche d'identification des sous projets, (avec sa note explicative),
- Fiche d'évaluation des sous projets,
- Lettre d'acceptation et lettre de rejet
- Convention de financement,
- Contrat de prestation de service

L'identification d'un sous projet en exemple.

Aussi, les missions ont contribué aux premières sessions des Cadres Régionaux de Concertation et d'Echanges (CRCE) et ont eu des séances de travail avec les Directions Régionales du Génie Rural.

Les constats ci-après se dégagent de ces missions :

- L'intérêt manifeste des cadres de concertations et des prestataires de service pour la mise en œuvre de la LFMA ;
- La nécessité d'anticiper les planifications au titre de l'année 2013, en lançant le processus à travers la transmission de la lettre de cadrage, en septembre 2012.

A la fin des missions les recommandations suivantes ont été faites :

1. Poursuivre la mise en œuvre des sous-projets par les CRA ;
2. Former les cadres de concertation et les prestataires en Gestion Axée sur les Résultats ;
3. Former les animateurs et les agents des services techniques au niveau local sur les outils de préparation et d'évaluation des sous-projets ;
4. Actualiser le répertoire des prestataires de service en les classant suivant les rubriques ci-après : nom du bureau, nom de la personne responsable, adresse complète, domaines d'intervention ;
5. Diligenter le recrutement du personnel restant du PAPAM



CRCE Sikasso



Prestataires de service Mopti



CRCE Ségou

L'APCAM et la CNOP vers une vision commune en faveur du producteur Agricole

Dans le cadre de l'harmonisation de leurs interventions au bénéfice du Producteur Agricole du Mali, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) et la Coordination Nationale des Organisations paysannes (CNOP) ont entamé une dynamique de collaboration franche et sincère en 2011.

Au delà des rencontres classiques, en vue de mieux définir les orientations de cette collaboration, les cadres techniques de l'APCAM et de la CNOP ont tenu deux (2) réunions de concertation en août 2012.

Les objectifs visés par ces concertations étaient :

- Faire une analyse comparée des missions assignées à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali et aux Organisations Professionnelles Agricoles en général et à la CNOP en particulier ;
- Partager les orientations majeures de l'APCAM et de la CNOP ;
- Dégager les actions prioritaires de collaboration entre l'APCAM et la CNOP ;

- Mettre en place un espace de concertation périodique entre l'APCAM et la CNOP.

Dans le déroulement des travaux de ces concertations, il a été procédé :

- à la présentation de l'APCAM et de la CNOP à travers le type d'organisation, la mission, l'organisation, les orientations majeures, les axes de travail et les perspectives ;
- aux échanges sur les axes de collaboration ;
- au recueil des recommandations ;
- à la planification de la rencontre des élus.

Les principes, axes de collaboration et recommandations définis par les cadres ont été soumis et validés par les élus des deux structures au cours d'un atelier tenu le 13 septembre 2012, dans la salle de conférence de l'APCAM. Cet atelier a regroupé le Président de l'APCAM, Monsieur Bakary TOGOLA, le Président de la CNOP, Monsieur Ibrahim COULIBALY, les Présidents des Chambres Régionales d'Agriculture, les élus du Conseil d'Administration de la CNOP et les cadres de l'APCAM et de la CNOP. Il s'agit de :

Les principes : Les principes suivants ont été définis :

- le respect mutuel ;
- le partage des informations ;
- la complémentarité ;
- les appuis mutuels par rapport aux activités ;
- la subsidiarité ;
- la solidarité et la défense mutuelle.

Les axes de collaboration : Des rencontres des cadres, il est ressorti que l'APCAM et la CNOP mènent des actions similaires dans l'intérêt des producteurs. Ces actions sont entre autres :

- l'Enregistrement des Exploitations Agricoles et Entreprises Agricoles (EFA et EA) ;
- la gestion des projets Agricoles ;
- les politiques Agricoles ;
- la défense des intérêts des producteurs ;
- le renforcement des capacités ;
- la communication ;
- la gestion des OPA ;

- l'autonomisation des structures des producteurs ;
- la cohésion sociale ;
- le partenariat.

Les axes de collaboration entre l'APCAM et la CNOP se déclinent comme suit :

- la communication ;
- le plaidoyer ;
- la formation ;
- l'appui conseil.

Les recommandations : Les recommandations sorties de la rencontre ont été les suivantes :

- Mettre l'accent sur le partage d'informations;
- Améliorer les axes de collaboration par la gestion des Projets/Programmes et les Politiques Agricoles;
- Elaborer le contenu détaillé des axes de collaboration retenus;
- Réfléchir sur les stratégies de valorisation de la Commission Nationale des Utilisateurs des Résultats de la recherche (CNU) pour le compte des Producteurs Agricoles;
- Organiser des rencontres périodiques (trimestre et annuel) sur les programmes de travail.

Image du mois : Un pied de maïs hybride qui fait 11 épis !



Au champ de Monsieur Bakary TOGOLA, Président de l'APCAM



Salle vue de face

CikEla est publié avec le soutien du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)



Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.



Le Président de l'APCAM, Bakary TOGOLA (gauche) et le Président de la CNOP, Ibrahim COULIBALY (droite)